



Carte grise adresse non changée

Par **irmat49**, le **09/06/2011** à **03:44**

Bonjour,rnrnJe suis séparé de ma femme depuis deux ans, celle ci a par jugement la jouissance d' un véhicule.rnrnMadame a déménagé mais n'a jamais fait le changement d'adresse sur la carte grise.rnrnJ'ai moi même déménagé.rnrnMais Mme prends régulièrement des PV excès de vitesse stationnement etcrnrnqui finissent par arriver a mon nouveau domicile par huissier, l'ancienne adresse n'étant plus bonne/rnrnJ' ai écrit a divers tribunaux dont celui de police tous me répondent être incompetent dans cette affaire !rnrnComment puis je faire pour que cesse ces excès ou puis je porter plainte comment puis je agir ?rnrnMercirnrnCDTrnrnDidier

Par **Tisuisse**, le **09/06/2011** à **09:21**

Bonjour,rnrnActuellement, vous n'avez pas d'autres choix que de contester systématiquement, selon les formes et délais prescrits, ces PV et de les retourner à l'OMP en donnant les infos à votre connaissance. A eux, ensuite, de se débrouiller pour trouver la nouvelle adresse et ce sera fait par l'huissier car l'huissier du Trésor Public a accès à tous les fichiers nationaux (Sécu, assurances, impôts, cartes grises et permis de conduire, banque, etc.) il saura retrouver votre ex, soyez en certain.

Par **irmat49**, le **09/06/2011** à **16:20**

en gros je suis contraint d'attendre le bon vouloir de Mme continuer a recevoir les huissier les payer pour après contester et essayer de me faire rembourser !!!!rnrnElle est belle la justice !!!!

Par **Tisuisse**, le **09/06/2011 à 16:47**

Lorsque l'on conteste une contravention, il ne faut jamais payer car payer c'est reconnaître l'infraction et si cette infraction entraîne le retrait de points, ces points seront retirés.
D'autres explications ici : http://www.experatoo.com/droit-routier/comment-contester-amende_3768_1.htm

Par **armanddemars**, le **14/05/2013 à 11:20**

bonjour j'ai eu un problème similaire et j'ai trouvé une avocate très efficace. Vous pouvez toujours contester mais on ne vous calcule pas dans ce genre d'affaire. Il a fallu les tournures de phrases très spécifiques de mon avocate et ses références juridiques pour que tout cela cesse.